

n°19 25 juillet 2023



Référent filière & rédacteur

Florine Thevenot

Chambre d'Agriculture de Vaucluse florine.thevenot@vaucluse.chambagri.fr

Directeur de publication

André BERNARD Président de la chambre régionale

d'Agriculture Provence Alpes-Côte d'Azur

Maison des agriculteurs 22 Avenue Henri Pontier 13626 Aix en Provence cedex 1 bsv@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF Service régional de l'Alimentation PACA

132 boulevard de Paris 13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Phénologie

- Grenache: quelques jours de retard / 2022, proche de 2020

Maladie

- Oïdium: peu d'évolution
- Mildiou : peu d'évolution
- Black rot : pas d'évolution
- Flavescence dorée: 3ème traitement obligatoire du 12 au 26 juillet

Ravageurs

- Vers de la grappe : vol en cours
- Pyrale du Daphné : vol en augmentation

Information

- Rencontres nationales Dephy viticulture

Réglementaire

- Note technique nationale







PHENOLOGIE



Stade L: Fermeture de la grappe



Stade L: Début véraison



Stade L: 25 % véraison



Stade M: 75 % véraison

Photos CA84

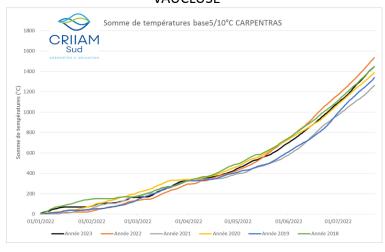
Grenache

Secteur 0: ultra	Secteur I: très précoce	Secteur II:	Secteur III:	Secteur IV:	Secteur V: très
précoce		précoce	médian	tardif	tardif
Mi-véraison majoritaire	25% véraison majoritaire	Début véraison majoritaire	1ères baies verrées majoritaire	Fermeture de la grappe majoritaire	Fermeture de la grappe majoritaire
Stade début	Stade début	Stade 1ères baies	Stade fermeture	Stade baies 10-	Stade baies 10-12
véraison à 75 %	véraison à 50 %	verrées à 25 %	de la grappe à	12 mm à début	mm à fermeture de
véraison	véraison	véraison	début véraison	véraison	la grappe

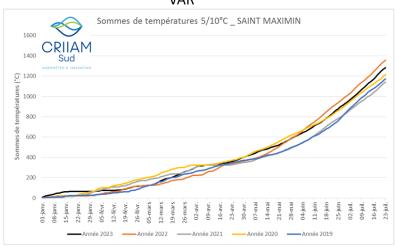
Carte de précocité

Les observations sur le terrain ainsi que la somme de températures base 5/10°C du 1er janvier au 24 juillet montrent que la phénologie a quelques jours de retard par rapport à 2022 mais proche de 2020 pour tous les départements.

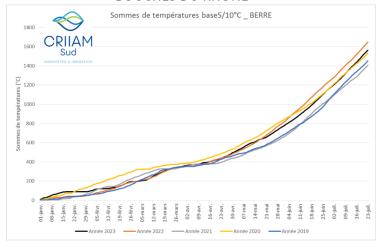
Somme de température VAUCLUSE



Somme de température VAR



Somme de température BOUCHES DU RHONE



MALADIE

OÏDIUM

Biologie : Cf bulletin n°5

Oïdium sur grappe



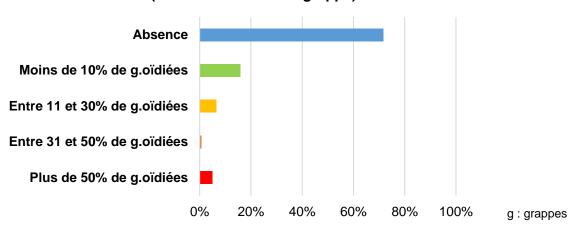


Observations

Photos CA13

138 parcelles observées du 27 juin au 25 juillet, au stade fermeture de la grappe.

Oïdium sur grappe: fréquence et intensité (bilan fermeture de la grappe)



En 2023, 87% des parcelles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10% de grappes touchées par l'oïdium, 81% en 2022 et 85% en 2021.

Parcelles natures : sur 16 parcelles observées, 9 parcelles ont des symptômes sur grappes.

Analyse de risque



Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: soufre, bicarbonate de potassium...) . La liste des biocontrôles est disponible <u>ici</u>

Mesures prophylactiques:

- Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » hors AOP.
- Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage, le palissage. L'oïdium est sensible aux UV.



Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides anti-oïdium ont été détectées en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos: Liste-I Pathogenes FR Jul20.pdf (r4p-inra.fr)

MALADIE

MILDIOU

Biologie : Cf bulletin n°11

Mildiou sur feuille et grappe (rot brun)





Mildiou mosaïque sur feuille



Photos CA84 et CA26

Territoire sud Drôme/Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

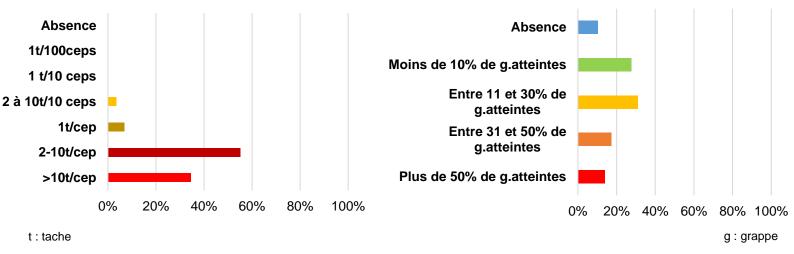
Observations

Pas d'évolution des symptômes sur feuille et sur grappe.

Sur 29 parcelles observées, 29 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 26 sur grappes.

Mildiou sur feuilles : fréquence et intensité

Mildiou sur grappes : fréquence et intensité



<u>Parcelles natures</u>: sur 11 parcelles observées, toutes les parcelles ont des symptômes sur feuilles et sur grappes.

Analyse de risque

Pas de nouvelle pluie contaminatrice mais des rosées matinales ont été enregistrées localement.



MILDIOU

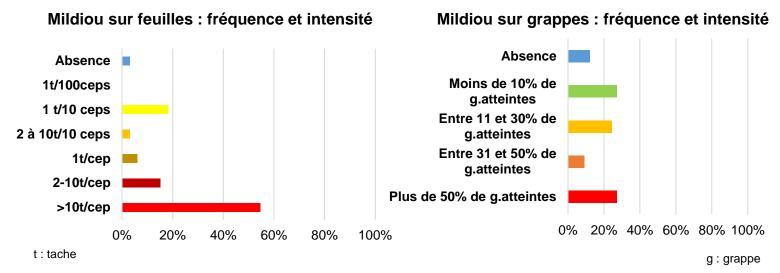


Territoire sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire

Observations

Peu d'évolution des symptômes sur feuille et sur grappe hormis très localement.

Sur 33 parcelles observées, 32 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 29 sur grappes.



Parcelles natures : sur 5 parcelles observées, toutes les parcelles ont des symptômes sur feuilles et sur grappes.

Analyse de risque

Pas de nouvelle pluie contaminatrice mais des rosées matinales ont pu être enregistrées localement.

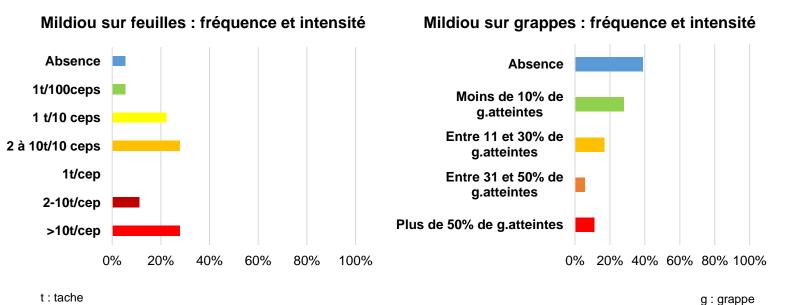


Territoire Provence

Observations

Les taches restent actives sur certains secteurs. Le mildiou continue à progresser en intensité notamment sur grappe (desséchement).

Sur 18 parcelles observées, 17 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 11 sur grappes.



MALADIE

MILDIOU



Territoire Provence

<u>Parcelles natures</u>: sur 3 parcelles observées, toutes les parcelles ont des symptômes sur feuilles et sur grappes.

Analyse du risque

Pas de nouvelle pluie contaminatrice mais des rosées matinales ont pu être enregistrées localement.



Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: phosphonate de potassium, disodium phosphonate...) . La liste des biocontrôles est disponible ici

Mesures prophylactiques:

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.



Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides anti-mildiou ont été détectées en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

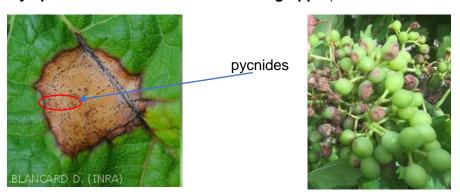
Plus d'infos : Liste-I Pathogenes FR Jul20.pdf (r4p-inra.fr)

BLACK-ROT

Biologie : Cf bulletin n°15



Symptômes de Black rot sur feuille et grappe (Source : INRAE et CA84)



Observations

Sur 62 parcelles observées,1 parcelle présente des symptômes sur grappes.

Parcelles natures : sur 16 parcelles observées, 10 parcelles ont des taches sur feuilles dont 4 sur grappe.

Analyse de risque

Pas de nouvelle pluie contaminatrice enregistrée.



NB : la sensibilité des baies est maximale de la nouaison à la fermeture puis diminue jusqu'au stade début véraison.

Méthodes alternatives



Aucun produit de biocontrôle peut être intégré dans la stratégie de lutte contre le Black rot.

Mesures prophylactiques:

- Maîtriser la vigueur de la vigne, épamprer les ceps, et ne pas travailler dans la vigne lorsque les plantes sont humides.
- Observer régulièrement les ceps afin de détecter les premiers foyers et enlever et détruire à tous moments les organes aériens présentant des symptômes de black rot, sinon ils constitueront ultérieurement des sources d'inoculum.



FLAVESCENCE DOREE : maladie de quarantaine

Biologie: Cf bulletin n°15

Le communiqué de la DRAAF-SRAL PACA du 4 juillet 2023 concernant la lutte obligatoire contre la flavescence dorée de la vigne en région PACA, qui précise les dates de la 3ème intervention insecticide (elle concerne les vignes mères de porte-greffe et de greffons, ainsi qu'une partie du vignoble conventionnel de 37 communes de la région PACA) est en ligne sur le site :

DRAAF PACA : https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/flavescence-doree-r37.html

Cartographie des zones délimitées en région PACA : Zones Délimitées FD 2023 PACA - Google My Maps

Les informations concernant la région Auvergne Rhône Alpes sont disponibles sur le site de la DRAAF AURA :

https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/flavescence-doree-de-la-vigne-r537.html

VERS DE LA GRAPPE

Biologie

Le terme « vers de la grappe » recouvre trois espèces en vigne : Eudémis (*lobesia botrana*), Cochylis (*Eupoecilia ambiguella*) et Eulia (*Argyrotaenia ljungiana*). Dans notre région ce sont principalement l'Eudémis et la Cochylis qui sont présentes.

Eudémis Cochylis







Adultes et larves (source : INRAE)

La différence principale entre ces deux espèces réside dans le nombre de générations : deux générations pour la Cochylis, trois générations pour l'Eudémis.

Troisième génération: Le vol de troisième génération débute mi juillet – début août. Les pontes ont lieu exclusivement sur baie. Les perforations faites par les chenilles ont le même impact que celles de deuxième génération en favorisant le développement de la pourriture grise. En septembre, les chenilles se nymphosent sous l'écorce des ceps et dans les anfractuosités des piquets afin de passer l'hiver. Elles donneront des papillons le printemps suivant.



Perforation sur baie



Ponte sur baie

Photos CA84

Observations

Pontes observées en secteurs précoces. Le vol se poursuit dans les secteurs précoces et médians.

Changer les capsules des pièges avant le début des vols annoncés par la modélisation.



VERS DE LA GRAPPE

Prévisions du modèle ACTIV

	Vol GIII (eudémis)	Premières pontes (eudémis)	Premières larves (eudémis)
Secteur très précoce			En cours
Secteur précoce	En cours	En cours	A partir du 25 juillet
Secteur médian			A partir du 28 juillet
Secteur tardif		A partir du 26 juillet	A partir du 31 juillet
Secteur très tardif	A partir du 27 juillet	A partir du 30 juillet	A partir du 04 août

Bilan fin de 2ème génération : foyers de perforations

Secteur de précocité	Nb de parcelles observées du 12 juillet au 25 juillet	Nb de parcelles dépassant le seuil de nuisibilité*
Secteur médian	27	3
Secteur tardif	34	2
Secteur très tardif	3	0

^{*}Seuil de nuisibilité : 10 foyers pour 100 grappes. Le dépassement de ce seuil peut justifier une intervention en troisième génération.

Analyse de risque



Méthodes alternatives :



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...) . La liste des biocontrôles est disponible <u>ici</u>



LA PYRALE DU DAPHNE : Cryptoblabes gnidiella

Biologie

Ce lépidoptère fait partie de la famille des pyrales. Il est très polyphage (plus de 80 plantes-hôtes), est attiré par le sucre, le miellat secrété par les cochenilles ou par des raisins déjà attaqués ou très mûrs. Le nombre de générations peut atteindre quatre à cinq dans le Sud. Les femelles s'accouplent au cours du mois de juin. Elles pondent en moyenne 150 œufs. Les premières larves sont visibles fin juin-début juillet. Elles se nourrissent d'abord du miellat des cochenilles. S'il y a peu de miellat, les jeunes larves peuvent consommer des baies peu sucrées. Les larves plus âgées grignotent superficiellement la peau des raisins. Elles ne font pas de perforation comme le fait l'eudémis. Cinq stades larvaires se succèdent. Les larves des derniers stades sont beaucoup plus grosses (12-15mm) que celles de l'eudémis (moins de 10 mm).

La pyrale du Daphné

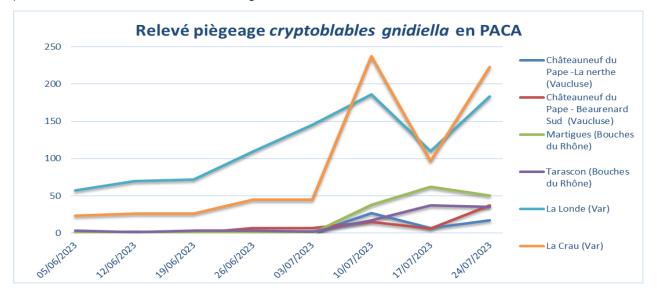


Observations

Adultes et larves (source : CA30)

Le vol est en légère augmentation sur Châteauneuf du Pape (Vaucluse), Tarascon, Martigues, Cassis et Port de Bouc (Bouches du Rhône). De façon générale, la tendance des vols dans le Var est à la baisse. Ce n'est cependant pas le cas des 2 parcelles représentées ici.

Des captures sont en légère augmentation sur Arles, Fontvieille, Lançon de Provence et Eyguières (Bouches du Rhône). Des larves sont observées à Martigues, Cassis, Port de Bouc.



Analyse de risque

Cas général

Cas particulier : certaines parcelles du Var et de la bordure littorale des Bouches du Rhône

AUCUN FAIBLE MODÉRÉ FORT TRÈS FORT ALERTE AUCUN FAIBLE MODÉRÉ FORT TRÈS FORT ALERTE

Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...) . La liste des biocontrôles est disponible <u>ici</u>

Mesures prophylactiques:

 Réduction du pool de papillons pour l'année suivante, par élimination des grappes « momifiées » lors de la taille en hiver

REGLEMENTAIRE



Note technique nationale



Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium, du Black rot et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2023 - ICI

INFORMATION



À noter dans vos agendas : les rencontres nationales DEPHY viticulture auront lieu le **8 et 9 février 2024**, sur 4 sites en simultané (Angers, St Emilion, Montpellier, Rouffach).

Parcelles natures

Le réseau « parcelles natures » est un réseau de parcelles dont cinq rangs ne reçoivent aucune protection phytosanitaire.

L'observation de ce réseau est financée par la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

Avertissement



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : RICHY Didier

Chambre d'agriculture de la Drôme : ALARD Elsa Chambre d'agriculture de Var : MAZEAU Julie

Chambre d'agriculture du Vaucluse : THEVENOT Florine – GALANOPOULO Marine

Observations

Association des Vignerons de la Sainte Victoire CAPL Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Var et Vaucluse Domaine expérimental La Tapy Scan

Financement

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.





